



Distribution limitée

UNESCO/MELIT/INF/2
Ibadan, le 12 Décembre 1964
Traduit de l'Anglais.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

en coopération avec

L'UNIVERSITE D'IBADAN

Réunion d'Experts sur

L'UTILISATION DE LA LANGUE MATERNELLE
POUR L'ALPHABETISATION

LANGUES ET ALPHABETISATION
(UNESCO/AFLIT/CONF/5)

Une Communication présentée à la Conférence Régionale sur la Planification et l'Organisation des Programmes d'Alphabétisation en Afrique, Abidjan, 9 - 14 mars 1964

Ibadan

13 - 23 décembre 1964

73.111.173

LANGUES ET ALPHABETISATION

L'importance du langage pour l'éducation et l'alphabétisation

1. Le langage est le principal moyen d'exprimer et de communiquer des idées. Si deux personnes ne parlent pas la même langue, elles ne peuvent communiquer que par gestes ou par images. L'éducation consistant à communiquer des idées, le langage en est une base essentielle. L'alphabétisation est en réalité une extension de l'emploi du langage, car apprendre à lire et à écrire c'est seulement apprendre une nouvelle manière d'utiliser le langage.

Définitions

2. Les problèmes posés par la diversité des langues dans un grand nombre de pays ont amené l'Unesco à entreprendre, entre 1950 et 1953, une série d'études qui ont abouti à la publication de deux rapports.¹ Un groupe de linguistes, réuni pour participer à cette étude, a jugé nécessaire de définir un certain nombre de termes techniques, utilisés dans ses discussions, tels que: "langue maternelle", "langue indigène", "lingua franca", "langue régionale", "langue nationale", "langue officielle", "langue mondiale" et "dialecte". Il convient de mentionner ici trois de ces termes, parmi les plus importants, car ils sont souvent employés à tort. La "langue maternelle" ou "langue indigène" est définie comme la langue qu'un individu acquiert dans son jeune âge et qui devient normalement son instrument naturel de pensée et de communication. Une "langue vernaculaire" est la langue maternelle d'un groupe socialement ou politiquement dominé par un autre groupe parlant une langue différente, tandis que les "dialectes" sont des variantes d'une même langue.

1. Voir "L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement," Paris, 1953, (Monographies d'éducation de base, VIII) et Les langues africaines et l'anglais dans l'enseignement, Rapport d'une réunion d'experts sur l'utilisation, dans l'enseignement, des langues africaines par rapport à l'anglais. Jos, Nigéria, novembre 1952, Paris, 1953. Etudes et documents d'éducation n° 11.

Les problèmes linguistiques en Afrique

3. Cette complexité terminologique reflète la complexité réelle de la situation linguistique d'un grand nombre de pays africains. Certains pays d'Afrique ont plus de 50 langues différentes, dont certaines sont parlées par des groupes relativement restreints, alors que d'autres comprennent plusieurs dialectes. Un grand nombre de ces langues ne sont pas écrites. Pour d'autres, au contraire, plusieurs alphabets sont couramment utilisés. Dans certains pays, comme Madagascar, la langue nationale est une langue africaine; d'autres pays ont adopté une langue non africaine, comme l'anglais ou le français. Là où des groupes ethniques, comme les Haoussas, sont séparés par des frontières nationales, une langue indigène peut coexister avec deux langues officielles. Il arrive aussi que certains groupes ethniques soient obligés de communiquer avec des groupes voisins dans une lingua franca comme le swahili, qui n'est ni leur langue maternelle ni la langue officielle. En pareil cas, il est possible que la première chose à faire avant d'entreprendre un programme d'alphabétisation soit de choisir la langue ou les langues à utiliser à des fins pédagogiques diverses, choix qui peut être différent pour l'éducation des adultes et pour l'éducation scolaire, pour l'éducation orale des adultes et pour leur alphabétisation.

Choix des langues à utiliser pour l'éducation

4. Les opinions suivantes ont été exprimées par le groupe d'experts qui a participé à l'étude de l'UNESCO en 1950.¹

"Il est évident que le meilleur véhicule de l'enseignement est la langue maternelle de l'enfant. Psychologiquement, elle représente le système de signes chargés de sens dont son esprit se sert spontanément pour exprimer et comprendre. Sociologiquement, elle est un moyen d'identification entre les membres de son groupe. Sur le plan pédagogique, enfin, l'enfant apprend plus vite dans sa

1. "L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement", p. 11 du texte anglais. Le Secrétariat de la Conférence ne possédant pas le texte français de cette étude, les citations qui suivent sont traduites ici à partir de l'anglais.

langue maternelle que dans une langue qui ne lui est pas familière". Pour des raisons analogues, les experts estiment que l'éducation des adultes devrait, chaque fois que cela est possible, se faire dans la langue maternelle, parce que "la grande majorité des adultes n'auront pas le temps d'apprendre une langue étrangère suffisamment à fond pour qu'elle puisse être employée avec efficacité dans l'enseignement." En outre, les idées nouvelles que l'on veut communiquer aux adultes.... seront d'autant mieux comprises qu'elles seront exprimées dans la langue qui est l'instrument habituel de leur pensée. Là où des individus parlant de nombreuses langues différentes sont réunis (par exemple dans des villes ou des centres de travail), ils utilisent déjà, généralement, une sorte de lingua franca qui peut alors servir aussi pour l'éducation des adultes".

5. Les experts ont en outre exprimé la conviction que "pour apprendre à lire aux adultes, il est toujours préférable de les faire débiter dans la langue maternelle... Cependant, les adultes qui, ayant appris à lire dans leur langue maternelle, veulent apprendre une seconde langue, devraient y être encouragés. Dans les villes et partout où la population utilise spontanément une lingua franca, cette dernière peut utilement remplacer la langue maternelle comme première langue d'alphabétisation, car elle a généralement l'avantage d'être déjà utilisée dans les bulletins d'information, avis au public, etc. Ainsi, les gens qui viennent d'apprendre à lire ^{seraient} assurés d'avoir l'occasion d'exercer leurs nouvelles connaissances". /

6. Cependant, quelle que soit l'opinion des experts, l'emploi d'une langue maternelle pour l'alphabétisation se heurte souvent à des obstacles importants, qui peuvent être d'ordre politique, linguistique, pédagogique, culturel, économique, financier et pratique.

L'enseignement d'une langue en tant que prélude à l'alphabétisation

7. Là où n'est pas possible, ou souhaitable d'utiliser la langue maternelle pour l'alphabétisation, on peut commencer par généraliser l'enseignement d'une langue, en utilisant des méthodes orales et des moyens modernes, comme la radio, pour donner à un aussi grand

1. ~~W. A. ...~~ p. 87, London, n. p. 1947.

op. cit. p. 59 du texte anglais .../...

nombre d'individus que possible une connaissance pratique d'une seconde langue plus répandue que la leur. Cette seconde langue sera généralement, mais non pas toujours, la langue nationale. Les succès obtenus dans l'enseignement d'une nouvelle langue nationale à des immigrants, par exemple aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Israël, ont prouvé que l'expérience était réalisable. L'alphabétisation dans cette seconde langue peut suivre plus ou moins immédiatement l'enseignement oral, ou être menée simultanément.

8. L'enseignement d'une seconde langue est évidemment aussi important, ou même davantage, pour les secteurs de la société qui sont déjà alphabétisés.

Préparation des langues non écrites

9. Lorsque la décision est prise d'alphabétiser une population dans une langue qui n'a jamais été écrite, ou dont l'écriture n'est pas satisfaisante, ou encore dans une langue qui utilise plusieurs alphabets, il se pose des problèmes techniques qui exigent le recours à des linguistes spécialisés.

10. "Le principal problème linguistique est de donner à un parler les caractéristiques d'une langue écrite, de déterminer tout d'abord ses structures grammaticales et phonétiques, de lui donner un vocabulaire utilisable et de la doter ensuite d'une écriture et d'une orthographe pratiques. Mais il est tout aussi difficile d'adapter aux besoins de l'enseignement général une langue qui a une tradition littéraire aristocratique et ancienne mais qui se prête mal à un enseignement moderne, ou d'améliorer une langue vernaculaire écrite de manière à en faire une langue officielle et un bon instrument d'enseignement scientifique et technique".¹

11. "Là où l'attitude de la population à l'égard de ses traditions en matière d'orthographe permet un choix, il conviendrait d'adopter:

1. op. cit. p. 13 du texte anglais

- une orthographe conforme à la prononciation actuelle;
- une écriture conforme aux phonèmes de la langue;
- une typographie simple (caractères courants et relativement peu nombreux etc.);
- des lettres sans signes diacritiques (si elles conviennent aussi bien);
- des lettres doubles de préférence à des caractères nouveaux, à moins qu'il n'y ait un risque d'ambiguïté;
- des caractères nouveaux conformes à l'usage scientifique;
- un système commun aux différentes langues de la région ou du pays, conforme notamment à la langue nationale ou officielle¹

12. Ces conseils ont été donnés par des spécialistes qui ont très bien vu les aspects pratiques du problème. Cependant, les spécialistes de la recherche linguistique souhaitent généralement transcrire aussi exactement que possible tous les sons ou phonèmes de la langue, et pour cela utiliser des alphabets très complexes comprenant un grand nombre de lettres et de signes diacritiques. Cette méthode peut être féconde pour les recherches linguistiques, mais elle entraîne des frais d'impression considérables et complique l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Parmi les langues du monde depuis longtemps fixées, il en est peut-être dont l'orthographe soit phonétiquement exacte, et bien souvent les sons diffèrent d'un dialecte à l'autre, de sorte qu'une orthographe commune ne peut jamais représenter exactement les différentes formes d'un parler. L'objectif essentiel serait donc de trouver un compromis acceptable entre l'exactitude phonétique et la simplicité pratique.

Recherche et réformes linguistique

13. En 1961, la Commission IV de la Conférence d'Addis-Abéba sur le développement de l'éducation en Afrique a formulé la conclusion suivante²:

1. op. cit. p. 62 du texte anglais

2. Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse, vol. XIII (1961), n° 4. Unesco, Paris (p. 183)

"Le choix des langues à utiliser pour l'éducation des adultes incombe aux gouvernements et devrait dépendre de considérations linguistiques, sociales et économiques qui varient d'un pays à l'autre. Il est très possible que les langues choisies ne soient pas les mêmes pour l'éducation des adultes et pour l'éducation scolaire. En vue de prendre les décisions les plus judicieuses, des études linguistiques et pédagogiques devront être effectuées dans les cas où ce sera nécessaire et, une fois le choix fait, poursuivies de manière à rendre l'utilisation de la ou des langues d'enseignement plus efficace, et à faciliter leur adaptation à des conditions nouvelles. De telles études pourraient utilement bénéficier d'une assistance internationale."

14. Il est certain que les recherches et les réformes linguistiques sont les indispensables de l'alphabétisation dans de nombreux pays d'Afrique. C'est également un domaine où des études expérimentales de caractère très technique devront être poursuivies pendant des années. Ces études pourront être nécessaires: pour choisir les langues d'alphabétisation; pour adapter des langues non écrites aux besoins de l'alphabétisation; pour améliorer les langues déjà utilisées; pour orienter la production de matériel d'enseignement et de lecture; pour préparer la voie à l'enseignement d'une seconde langue; et même pour donner aux spécialistes et au enseignants la connaissance indispensable d'une langue locale qu'ils auront à utiliser dans leur tâche d'alphabétisation.

CONCLUSION

15. Il est peu de sujets qui prêtent plus à controverse que le choix des langues à employer pour l'éducation.

16. Une première thèse peut être exprimée très sommairement de la manière suivante: la langue maternelle est pour tout individu le véhicule naturel de sa pensée, et pour toute collectivité une expression et un symbole naturels de sa culture; il est donc préférable que chacun apprenne à lire et à écrire dans sa langue maternelle plutôt que dans une langue étrangère.

17. A cette thèse s'oppose la suivante: enseigner la lecture et l'écriture dans une langue que les intéressés ne pourront jamais utiliser en dehors de leur petit groupe social, et qui n'a pas de textes écrits et n'en aura peut-être jamais, est un gaspillage d'argent et d'efforts, en même temps qu'une cause de frustration.

.../...

18. Entre ces deux extrêmes, il existe toute une gamme d'options possibles; par exemple, les individus appartenant à des groupes linguistiques restreints apprendraient à lire et à écrire dans leur langue maternelle, mais seulement à titre de "prélude" à l'alphabétisation dans une langue nationale ou dans une langue de plus grande diffusion; ou encore, seules les langues parlées par une population relativement nombreuse devraient être utilisées et développées pour l'alphabétisation.

19. En fixant sa politique linguistique, le gouvernement - car c'est à lui que la responsabilité incombe en dernier ressort - doit tenir compte non seulement des éléments d'ordre politique, social et psychologique qui viennent d'être mentionnés, mais aussi de ce que coûtera la réalisation des différentes formules possibles.